ACADÉMIE
D'AMIENS

Liberté
Égalité
Fraternité

L'École au cœur

RAPPORT DU JURY

Concours de recrutement de professeurs des écoles

concours externe Bac + 3

Accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles des établissements d'enseignement privés sous contrat

concours externe Bac + 3

SESSION 2026

RAPPORT DU JURY

Depuis la session 2026, le concours externe de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) est accessible au niveau bac+3. Cette réforme permet aux étudiants de se préparer dès l'entrée dans l'enseignement supérieur au métier d'enseignant, en leur offrant un parcours de formation cohérent de la licence jusqu'au master – un continuum de formation –, en particulier pour celles et ceux qui visent le professorat des écoles.

Le fait de positionner le concours à partir de la troisième année de licence, puis de permettre aux lauréats de suivre une formation initiale diplômante et rémunérée, favorise également l'égalité dans l'accès au métier.

Le concours se déroule en deux étapes : l'admissibilité et l'admission.

Les épreuves des concours externes de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) se composent de **deux épreuves écrites d'admissibilité et de deux épreuves orales d'admission.** Il est attendu du candidat qu'il maîtrise l'ensemble des connaissances du cycle 4 en vigueur au jour de l'épreuve.

Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires.

Les épreuves écrites et orales prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Les membres du jury sont choisis parmi les membres des corps suivants : inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux, inspecteurs de l'éducation nationale, enseignants-chercheurs, professeurs des corps du second degré, instituteurs, professeurs des écoles.

Les jurys peuvent également comprendre des personnes choisies en fonction de leurs compétences particulières.

Pour l'épreuve d'entretien, le jury comprend également des personnels administratifs relevant du ministre chargé de l'éducation nationale, choisis en raison de leur expérience en matière de gestion des ressources humaines.

Le jury, après correction des copies et délibération, établit la liste des candidats admissibles qui seront convoqués pour passer les épreuves orales d'admission.

À l'issue des épreuves d'admission et après délibération, il établit, en fonction du nombre total de points que les candidats ont obtenus à l'ensemble des deux séries d'épreuves et dans la limite des places mises au concours, la liste des candidats admis, et le cas échéant, une liste complémentaire.

Ce rapport a pour objet de préciser aux candidats quelles sont les attentes du jury et, ce faisant, de guider leur préparation au concours.

Philippe DESTABLE

Directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Somme

Président du Jury

Toute note globale égale ou inférieure à 5 sur 20 à l'une des épreuves écrites d'admissibilité est éliminatoire.

La note 0 obtenue à l'une des épreuves d'admission ou à l'une des deux parties de la deuxième épreuve d'admission est éliminatoire.

Le jury tient compte dans la notation des épreuves de la maîtrise écrite et orale de la langue française (vocabulaire, grammaire, conjugaison, ponctuation, orthographe)

Avant de prendre connaissance de ce rapport, **il est indispensable de consulter les épreuves de la session 2026** téléchargeables à partir des liens ci-après.

Pour télécharger le sujet de la première épreuve écrite d'admissibilité :
CRPE externe Bac + 3 - Sujet de la première épreuve écrite d'admissibilité - Groupement 1

Pour télécharger le sujet de la deuxième épreuve écrite d'admissibilité :
CRPE externe Bac + 3 - Sujet de la seconde épreuve écrite d'admissibilité - Groupement 1

Table des matières

1 Éléments statistiques généraux 3
2 Épreuves d'admissibilité 4
2.1 Première épreuve d'admissibilité 4
2.1.1 Moyennes et répartition des notes de la première épreuve écrite d'admissibilité 5
2.1.1.1 Moyennes et répartition des notes de français 5
2.1.1.2 Moyennes et répartition des notes de mathématiques 5
2.1.2 Remarques d'ordre général sur l'ensemble des copies 5
2.1.2.1 L'épreuve de français 5
2.1.2.2 L'épreuve de mathématiques, 6
2.2 Deuxième épreuve d'admissibilité 7
2.2.1 Choix et combinaisons des candidats présents 8
2.2.2 Moyennes et répartition des notes de la deuxième épreuve écrite d'admissibilité 8
2.2.3 Remarques d'ordre général sur l'ensemble des copies 9
2.2.3.1 Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique 9
2.2.3.2 Sciences et technologie 9
2.2.3.3 Arts 9
2.2.3.4 Langues vivantes 9
3 Épreuves d'admission 10
3.1 Statistiques générales 10
3.1.1 Nombre de candidats admissibles et seuils d'admissibilité 10
3.1.2 Moyennes des épreuves écrites d'admissibilité des candidats admissibles 10
3.1.3 Résultat des candidats admissibles 10
3.1.4 Moyennes des épreuves orales d'admission 10
Première épreuve d'admission 10
Deuxième épreuve d'admission 10
3.1.5 Moyennes générales des candidats admis 10
3.1.6 Profil des candidats admis 11
3.2 Première épreuve d'admission 11
3.2.1 Moyennes et répartition des notes de la première épreuve d'admission 11
3.2.2 Remarques concernant la première épreuve en français ou en mathématiques 11
3.2.2.1 Candidats ayant choisi l'épreuve de Français : 11
3.2.2.2 Candidats ayant choisi l'épreuve de Mathématiques : 12
3.3 Deuxième épreuve d'admission 12
3.3.1 Première partie 12
3.3.2 Seconde partie 13
3.3.3 Moyenne et répartition des notes de la deuxième épreuve d'admission 13
3.3.4 Répartition des notes de l'épreuve d'entretien sur 20 points 13
3.3.5 Répartition des notes des sous parties 14
3.3.6 Remarques concernant l'épreuve d'entretien 14

3.4 Éducation physique et sportive 14
3.4.1.1 Présentation du parcours et de l'expérience 14
3.4.1.2 Mises en situation professionnelle 15
4 Profil des lauréats du concours 15
4.1 Diplôme détenu 15
4.2 Sexes et âges des lauréats 15
5 Affectation des lauréats du concours public 15
5.1 Origine des lauréats du concours public 15
5.2 Taux de satisfaction des lauréats du concours public 16
6 Ressources numériques pour préparer le concours 16
6.1 Programmes des épreuves d'admissibilité 17
6.1.1 Première épreuve d'admissibilité 17
6.1.2 Seconde épreuve d'admissibilité 17
6.1.2.1 Programme complémentaire pour le domaine arts (sessions 2027, 2028 et 2029) 17
6.1.2.2 Programme complémentaire pour le domaine langue vivante 17
6.1.2.3 Programme complémentaire pour le domaine sciences et technologie 17
6.2 Programmes des épreuves d'admission 18
6.2.1 Première épreuve d'admission 18
6.2.2 Seconde épreuve d'admission 18

1 Éléments statistiques généraux

Candidats inscrits et présents

Recrutement	Nombre de candidats inscrits	Candidats présents		Nombre de postes
		Nombre	%	
Concours externe public	1 444	896	62,0 %	**148**
Concours externe privé	148	44	29,7 %	**7**
Total concours Bac + 3	**1 592**	**940**	**59,0 %**	**155**

Répartition par années de naissance des candidats présents

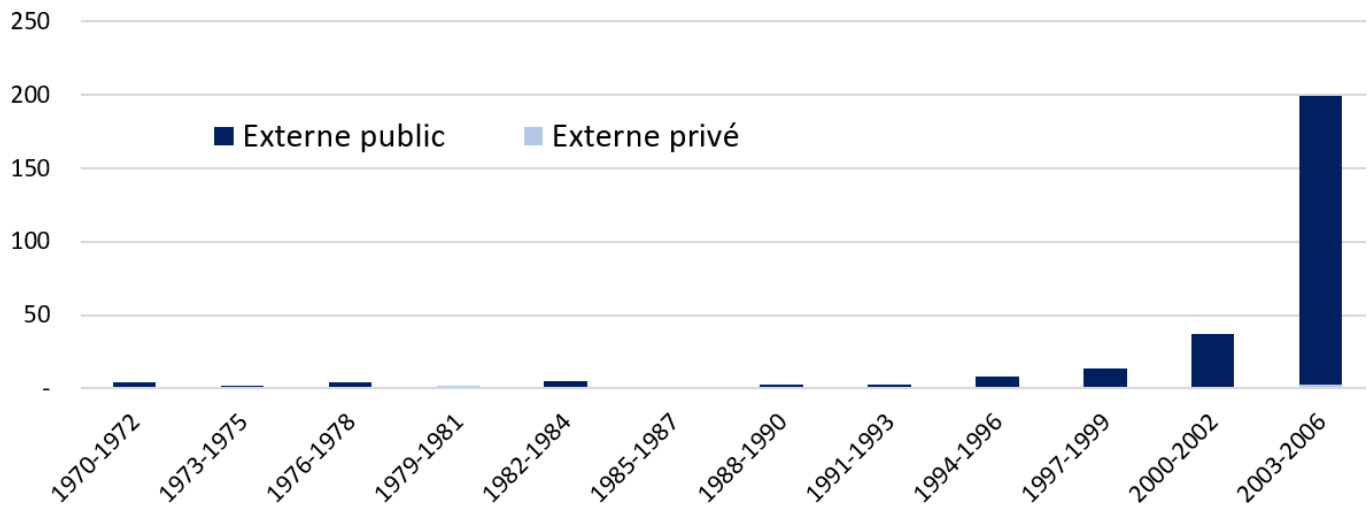

Répartition femmes / hommes des candidats présents

Concours	Femmes	Hommes
Concours externe public	84,9 %	15,1 %
Concours externe privé	88,6 %	11,4 %
Tous concours	**85,1 %**	**14,9 %**

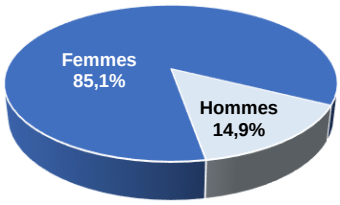

Taux de réussite des candidats présents

Concours	Candidats inscrits	Postes	Épreuves écrites d'admissibilité		Épreuves orales d'admission						
			Candidats présents	% présents	Admissibles	% admissibles	Candidats présents	Candidats admis	% admis / présents	Inscrits sur liste complémentaire	% LC / présents
Externe Public	1 444	**148**	896	62,0 %	383	42,7%	273	**148**	54,2%	---	---
Externe Privé	148	**7**	44	29,7 %	20	45,5%	11	**7**	63,6%	**---**	---
Total académie	**1 592**	**155**	**940**	**59,0 %**	**403**	**42,9%**	**284**	**155**	**54,6%**	**---**	**---**

2 Épreuves d'admissibilité

2.1 Première épreuve d'admissibilité

Durée : **4 heures** | Coefficient : **5**

L'épreuve vise à évaluer les connaissances disciplinaires en français et en mathématiques du candidat.

Elle comporte deux parties indépendantes.

La première partie de l'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) n'excédant pas cinq cents mots. Elle comporte trois phases :

- une phase consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances, syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- une phase consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
- une phase consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un court développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

La seconde partie de l'épreuve porte sur les mathématiques. Le sujet est constitué de plusieurs exercices ou problèmes. L'épreuve permet d'apprécier la connaissance des notions du programme et l'aptitude à les mobiliser. Elle sollicite également les capacités de raisonnement et d'expression écrite du candidat.

L'épreuve est notée sur 20, chaque partie compte pour 10 points.

Une note égale ou inférieure à 2,5 sur l'une des deux parties est éliminatoire.

Pour télécharger le sujet de la première épreuve d'admissibilité :
CRPE externe Bac + 3 - Sujet de la première épreuve écrite d'admissibilité - Groupement 1

2.1.1 Moyennes et répartition des notes de la première épreuve écrite d'admissibilité

Concours	Moyenne / 20 des candidats présents	Répartition des notes / 20				Note / 20 Min. | Max	Moyenne / 20 des candidats admissibles
		< 5	> 5 à 10	> 10 à 15	> 15		
Externe public	**11,33**	5,0%	27,6%	51,6%	15,8%	0,45 | 19,62	**14,45**
Externe privé	**11,58**	0,0%	31,8%	47,7%	20,5%	5,36 | 18,43	**14,51**

2.1.1.1 Moyennes et répartition des notes de français

Concours	Moyenne / 10 des candidats présents	Répartition des notes de français / 10				Note / 10 Min. | Max	Moyenne / 10 des candidats admissibles
		≤ 2,5*	> 2,5 à 5	> 5 à 7,5	> 7,5		
Externe public	**5,82**	4,9%	26,6%	50,9%	17,5%	0,11 | 9,87	**7,17**
Externe privé	**5,95**	4,5%	20,5%	56,8%	18,2%	1,74 | 10,00	**7,12**

*Note éliminatoire

2.1.1.2 Moyennes et répartition des notes de mathématiques

Concours	Moyenne / 10 des candidats présents	Répartition des notes de mathématiques / 10				Note / 10 Min. | Max	Moyenne / 10 des candidats admissibles
		≤ 2,5*	> 2,5 à 5	> 5 à 7,5	> 7,5		
Externe public	**5,51**	12,3%	27,0%	39,3%	21,3%	2,98 | 10,00	**7,28**
Externe privé	**5,63**	4,5%	36,4%	38,6%	20,5%	4,91 | 9,85	**7,39**

*Note éliminatoire

2.1.2 Remarques d'ordre général sur l'ensemble des copies

2.1.2.1 L'épreuve de français

Elle était composée de trois parties déclinées à partir d'un texte d'Emile Zola extrait du roman *Au Bonheur des dames*. La première partie portait sur l'étude de la langue, la deuxième sur le lexique et la compréhension lexicale. La dernière était dédiée au développement par le candidat d'une réflexion portant sur la peur engendrée par la modernité.

Conformément aux exigences attendues d'un futur professeur des écoles, un malus a été appliqué aux copies présentant des erreurs d'orthographe et de syntaxe.

Le jury relève une appropriation globalement satisfaisante du format de l'épreuve, l'ensemble des exercices ayant été traité par les candidats. La partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale apparaît globalement bien maîtrisée, traduisant des acquis relativement solides dans ce domaine. Toutefois, des fragilités significatives émergent dans la partie réflexive, qui met en évidence des difficultés récurrentes en matière de structuration du propos, de problématisation et d'argumentation. Les copies témoignent souvent d'un recours insuffisant au texte support, ainsi que d'une mobilisation limitée et souvent superficielle de références culturelles, peu diversifiées et insuffisamment exploitées au service de la réflexion.

Dans la partie consacrée au lexique, les meilleurs candidats comprennent le sens figuré de l'expression « une détresse tombait de la façade entière » et l'expliquent en s'appuyant sur le contexte : l'atmosphère de déclin du Vieil Elbeuf, qui contraste avec l'expansion du grand magasin. Ils analysent avec précision la formation du mot « immobile » (préfixe et radical) et en donnent le sens. Ils proposent des exemples pertinents de mots construits avec le même préfixe.

La maîtrise de la langue écrite demeure inégale. De nombreuses productions présentent des erreurs récurrentes en orthographe grammaticale et lexicale, ainsi qu'un soin insuffisant apporté à la présentation. Si la syntaxe apparaît globalement satisfaisante, ces fragilités nuisent à la lisibilité et à la qualité globale des copies. En étude de la langue, si certaines compétences procédurales sont acquises, notamment dans les exercices les plus accessibles, des difficultés persistantes subsistent. Elles concernent en particulier la distinction entre nature et fonction, l'identification des propositions dans des phrases complexes et la maîtrise des relations syntaxiques.

Les meilleurs candidats montrent des connaissances grammaticales solides et précises. Ils identifient correctement le temps et le mode des verbes conjugués, et distinguent les valeurs de l'imparfait, du plus-que-parfait et du

conditionnel. Lors de la transformation au pluriel, ils accordent sans erreur le verbe, les adjectifs et les participes, y compris quand plusieurs accords s'enchaînent dans la phrase. Ils analysent la nature et la fonction des mots avec rigueur et emploient la terminologie grammaticale appropriée. Enfin, ils délimitent bien les propositions d'une phrase complexe et en précisent la nature (principale, subordonnée conjonctive, relative).

Dans le développement, les meilleurs candidats répondent réellement à la question posée sur les changements engendrés par la modernité. Leur propos est structuré, avec des paragraphes clairement organisés et des arguments hiérarchisés.

Ils adoptent une position nuancée, qui reconnaît à la fois les craintes légitimes (disparition du petit commerce, bouleversement des repères) et les bienfaits du progrès. Ils s'appuient sur le texte de Zola en l'analysant, au lieu de le paraphraser, et l'enrichissent de lectures, d'éléments de culture et d'exemples personnels ou contemporains. Leur expression est soignée, avec une syntaxe maîtrisée, une orthographe correcte, un vocabulaire précis et des connecteurs logiques variés. Ils respectent la longueur demandée.

La partie réflexive met également en évidence un déficit d'organisation de la pensée, conduisant à des développements parfois peu structurés, proches d'une transcription de l'oral, au détriment d'une argumentation construite, progressive et rigoureuse.

Dans cette perspective, le jury rappelle que la réussite à cette épreuve repose sur une maîtrise solide des connaissances linguistiques, une capacité d'analyse précise et distanciée, une expression écrite normée, claire et soignée, ainsi que sur la mobilisation d'une culture générale structurée, pertinente et opérante, au service d'une réflexion argumentée et problématisée.

2.1.2.2 L'épreuve de mathématiques,

Pour cette première année de mise en œuvre du format Bac +3, l'épreuve de mathématiques était constituée de cinq exercices indépendants, mobilisant des compétences variées du programme. Les candidats ont été amenés à travailler sur des notions de numération, de calculs (fractions, pourcentages, probabilités simples), ainsi que sur des situations faisant appel au raisonnement, à la modélisation et à l'interprétation de données, notamment à partir de représentations ou d'outils comme le tableur.

Dans l'ensemble, les résultats mettent en évidence des réussites contrastées selon les domaines. Les exercices 3 (géométrie des pentagones réguliers et calculs de longueurs) et 5 (positionnement et comparaisons d'écritures fractionnaires sur une abscisse) ont été globalement bien réussis. En revanche, un manque de maîtrise de la numération décimale apparaît de manière significative, en particulier dans l'exercice 4, qui a été largement échoué, voire non traité par un nombre important de candidats. Les exercices 2 et 4 mettent également en évidence des difficultés récurrentes en matière de réflexion et de justification.

Les copies apparaissent dans l'ensemble perfectibles dans leur présentation : un manque de clarté, d'organisation et de rigueur dans la rédaction est fréquemment observé. Par ailleurs, un nombre non négligeable de candidats ne traite pas l'intégralité du sujet, certaines questions, voire des exercices entiers, restant sans réponse.

Si les notions abordées relèvent davantage de compétences fondamentales, les résultats montrent des fragilités importantes chez les candidats, notamment dans la maîtrise des bases, le raisonnement et la justification. Ainsi, cette épreuve reste pleinement discriminante, et a été globalement perçue par les membres du jury comme plus discriminante que l'épreuve de français.

Les meilleurs candidats montrent une bonne maîtrise des pourcentages et des probabilités simples. Ils remplissent correctement le tableau à double entrée, retrouvent les effectifs manquants à partir des données de l'énoncé et en tirent la probabilité demandée, parfois sous forme de fraction irréductible. Ils comprennent bien la situation proposée et traduisent sans difficulté les pourcentages en effectifs.

En géométrie, ils connaissent les propriétés du pentagone régulier et savent calculer les angles à partir de la figure. Ils identifient la nature des triangles (isocèle, rectangle) et mobilisent le théorème de Pythagore pour déterminer une longueur, sans confondre triangle isocèle et triangle équilatéral. Leurs réponses s'appuient sur des propriétés explicitement citées plutôt que sur de simples constats faits sur la figure, ce qui rend la démarche convaincante.

Ces candidats sont également à l'aise avec les nombres. Ils repèrent sans erreur les abscisses de points sur une droite graduée, déterminent le milieu d'un segment et savent comparer des nombres écrits sous des formes différentes (décimale ou fractionnaire) pour situer un point sur un segment. Ils maîtrisent l'écriture fractionnaire et les règles d'arrondi, notions qui ont posé problème à une partie des candidats.

Face au motif évolutif, les meilleurs candidats décrivent avec précision le passage d'une étape à la suivante, en déduisent le nombre de carreaux pour des étapes éloignées, puis généralisent leur observation. Ils savent aussi traduire une régularité en une formule utilisable dans un tableur.

Au-delà des connaissances, ces copies se distinguent par leurs qualités méthodologiques. La rédaction y est claire et organisée, avec des étapes bien identifiées. Le raisonnement est justifié à chaque question, comme le sujet l'exigeait, et chaque réponse est conclue par une phrase.

Les candidats prennent le temps de vérifier la cohérence de leurs résultats, par exemple en contrôlant qu'une longueur ou un effectif est vraisemblable.

Enfin, ils traitent l'ensemble du sujet, y compris les questions les plus exigeantes, alors que d'autres laissent des questions ou des exercices entiers sans réponse. Cette régularité sur toute la durée de l'épreuve est l'un des traits les plus nets des bonnes copies.

2.2 Deuxième épreuve d'admissibilité

Durée : **4 heures** | Coefficient : **3**

L'épreuve porte sur les autres domaines d'enseignement de l'école primaire à l'exception de l'EPS. Elle permet d'apprécier les connaissances du candidat et ses capacités d'analyse et de réflexion en histoire-géographie et enseignement moral et civique, en sciences et technologie, en arts (arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts) et en langue vivante.

Le candidat répond à des questions dans trois domaines de son choix parmi les quatre domaines listés ci-dessus ayant trait à des notions inscrites au programme du concours.

- **En histoire-géographie et enseignement moral et civique**, les questions permettent une· évaluation de la maîtrise de repères spatiaux, chronologiques et de connaissances fondamentales dans les trois disciplines, et des aptitudes du candidat à répondre aux questions posées en rédigeant de manière claire et argumentée ou à compléter, selon la demande, une carte, un croquis, un schéma, ou une frise chronologique. Les questions sont de nature variée dans leur formulation, et peuvent porter, le cas échéant, sur des documents de nature diverse.

  Les meilleures copies présentaient une analyse en complément de la description. En éducation morale et civique, des candidats faisaient le lien entre leurs connaissances et le corpus de documents. La carte, en géographie, a révélé une bonne répartition des espaces de densité de population.

- **En sciences et technologie,** le candidat doit répondre à plusieurs questions relevant des disciplines physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie. Ces questions peuvent s'appuyer sur un ensemble de documents, de nature diverse, et de données à exploiter. Elles visent à évaluer les connaissances du candidat et ses compétences, notamment celles relatives aux démarches scientifiques et technologiques mises en œuvre dans ces disciplines.

  Cependant, les écrits de certains candidats s'appuyaient sur un raisonnement scientifique bien construit et respectaient bien la démarche d'investigation. Des schémas lisibles avec une légende claire révélaient de bonnes connaissances.

- **En arts,** l'épreuve porte sur les trois enseignements artistiques obligatoires à l'école élémentaire, arts plastiques, éducation musicale et histoire des arts. Au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi les trois enseignements. À partir de documents de nature diverse, les questions visent à apprécier la culture générale artistique des candidats, leur capacité à articuler connaissances et réflexion, à analyser l'expérience de la rencontre avec les œuvres.

  Des candidats ont sélectionné un lexique technique riche et précis et ont pris appui sur les éléments constitutifs des œuvres pour analyser les intentions de l'artiste. Ils témoignaient de nombreuses références, principalement en arts plastiques. Ainsi, les meilleurs écrits rendaient compte d'une connaissance solide du programme et des références culturelles variées en éducation musicale.

- **La partie langue vivante** de l'épreuve vise à apprécier les connaissances et les compétences du candidat au niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). À partir de documents, de nature diverse, ancrés dans la culture de l'aire linguistique concernée des questions de compréhension sont posées et le candidat est invité à construire un texte de 120 mots environ. Si le candidat choisit le domaine langue vivante étrangère, il choisit une langue vivante parmi l'allemand, l'anglais, l'espagnol ou l'italien.

  Des candidats possédaient une bonne capacité d'expression dans la langue vivante choisie et ont exprimé une compréhension précise du texte. Les capacités de rédaction en langue vivante étrangère permettaient de révéler, dans quelques copies, de solides connaissances grammaticales.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

2.2.1 Choix et combinaisons des candidats présents

Concours	Hist-Géo-EMC		Sces-Tech		Arts		Anglais		Espagnol		Italien	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Externe public	773	87,5%	652	73,8%	553	62,6%	575	65,1%	88	10,0%	8	0,9%
Externe privé	36	83,7%	31	72,1%	30	69,8%	29	67,4%	3	7,0%	0	0,0%
CRPE Bac+3	**809**	**87,4%**	**683**	**73,8%**	**583**	**63,0%**	**604**	**65,2%**	**91**	**9,8%**	**8**	**0,9%**

À noter que :

- Le domaine **« histoire-géographie-EMC » a été choisi par 87,4%** des candidats, suivi des sciences et technologie (73,8%) et de l'anglais (65,2%), juste devant les Arts (63,0%).

Combinaison	HG-Sces-Arts	Ang-Art-HG	Ang-Arts-Sces	Ang-HG-Sces	Esp-Art-HG	Esp-HG-Sces	Esp-Arts-Sces	Ita-Art-HG	Ita-HG-Sces
Externe public	24,0%	22,0%	10,5%	32,6%	3,7%	4,3%	1,9%	0,5%	0,5%
Externe privé	25,6%	27,9%	11,6%	27,9%	0,0%	2,3%	4,7%	0,0%	0,0%
Bac+3	**24,1%**	**22,2%**	**10,6%**	**32,4%**	**3,6%**	**4,2%**	**2,1%**	**0,4%**	**0,4%**

À noter que :

- **près de 76 % des candidats** (75,9%) ont choisi, parmi leur trois domaines, **une langue vivante** ;
- **24% des candidats n'ont pas choisi de langue ;**
- **aucun candidat n'a choisi l'allemand ;**
- la combinaison la plus choisie est **anglais | hist-géo-EMC | science et technologie** (32,4%).

2.2.2 Moyennes et répartition des notes de la deuxième épreuve écrite d'admissibilité

Concours	Moyenne / 20 des candidats présents	Répartition des notes / 20				Note / 20 Min. | Max	Moyenne / 20 des candidats admissibles
		< 5*	> 5 à 10	> 10 à 15	> 15		
Externe public	**10,19**	4,3%	45,1%	45,5%	5,1%	1,33 | 18,67	**12,47**
Externe privé	**10,00**	7,0%	44,2%	46,5%	2,3%	3,92 | 16,58	**11,69**

*Note éliminatoire

Concours	Hist-Géo-EMC		Sces-Tech		Arts		Anglais		Espagnol		Italien	
	Nbre	Moy.	Nbre	Moy.	Nbre	Moy.	Nbre	Moy.	Nbre	Moy.	Nbre	Moy.
Externe public	773	**9,42**	652	**11,30**	553	**7,62**	575	**12,16**	88	**12,01**	8	**10,10**
Externe privé	36	**9,44**	31	**10,39**	30	**6,87**	29	**13,16**	3	**13,61**	0	----

À noter que :

- les **meilleures moyennes** ont été obtenue en langues et plus particulièrement en **anglais** (12,21)
- les moyennes en Arts (7,58) et en Hist-Géo-EMC (9,42) sont les moins bonnes

2.2.3 Remarques d'ordre général sur l'ensemble des copies

2.2.3.1 Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique

- Histoire : le sujet porte sur les caractéristiques du régime de Vichy et devait être traité sous forme de rédaction.
- Géographie : il s'agit de représenter la répartition de la population française sur un fond de carte.
- Enseignement moral et civique : un corpus de trois documents (extrait du Code de l'éducation, tableau statistique publié par le Ministère de l'éducation nationale, affiche produite par des élèves) permet de répondre à trois questions sur l'égalité.

Les trois domaines doivent être traités entièrement. Les correcteurs estiment que de nombreux candidats révèlent des connaissances approximatives. Les copies présentent des propos souvent structurés. En revanche, les analyses sont généralement peu développées. Il s'agit avant tout de décrire et d'analyser et non pas d'exprimer des avis ou des jugements personnels.

2.2.3.2 Sciences et technologie

Les candidats doivent répondre à neuf questions liées aux missions de scientifiques dans la station spatiale internationale (ISS). Un corpus de six documents permet d'illustrer le questionnement ou d'y apporter des éléments de réponse.

Les candidats ont traité globalement toutes les questions en utilisant le lexique scientifique. Toutefois, les correcteurs regrettent le manque de rigueur et de raisonnement qui affectent les copies les plus faibles. Ils appellent l'attention des candidats sur le fait qu'il ne suffit pas de décrire pour analyser.

2.2.3.3 Arts

- Arts plastiques : le sujet questionne la ressemblance à partir d'une peinture sur Ipad de David Hockney.
- Éducation musicale : les deux questions portent sur l'expression de la subjectivité en musique à l'époque romantique.

Les compositions contiennent, en majorité, peu de connaissances, peu d'analyse et sont donc peu réussies. Il s'agit de prendre appui sur les éléments constitutifs des œuvres et de faire référence à d'autres artistes et d'autres œuvres pour étayer le propos. Une culture générale minimale et une préparation rigoureuse permet d'appuyer la rédaction sur des références adaptées qui soutiennent un argumentaire structuré et précis.

2.2.3.4 Langues vivantes

Les sujets en langues vivantes étrangères étaient composés de deux parties s'appuyant sur un texte et une illustration et devaient être traités entièrement dans la langue du sujet.

- Compréhension de l'écrit : trois questions en anglais et en allemand, trois exercices en espagnol et quatre demandes en italien permettaient d'évaluer la compréhension de textes (reportage, article de journal ou biographie) en lien avec l'école.
- Expression écrite : en 120 mots, les candidats devaient exprimer une opinion, expliquer une citation, développer une réflexion.

Les membres du jury considèrent que la plupart des candidats ont une maîtrise de niveau A2+. Il est attendu un niveau B1, rarement atteint. Les textes sont généralement compris. Il est conseillé d'éviter de paraphraser le texte et d'utiliser les connecteurs à bon escient afin de présenter un raisonnement cohérent.

Comme souvent, le jury regrette la faible maîtrise orthographique et lexicale des copies et s'étonne de ces carences en maîtrise de la langue pour de trop nombreux candidats qui prétendent enseigner, à des élèves, la langue française, les mathématiques et la compréhension du monde dans ses dimensions historiques, géographiques, sociétales, scientifiques, artistiques et culturelles.

3 Épreuves d'admission

3.1 Statistiques générales

3.1.1 Nombre de candidats admissibles et seuils d'admissibilité

Concours	Candidats présents	Candidats admissibles		Seuil / 20 d'admissibilité	Nombre de postes
		Nombre	%		
Externe public	896	383	71,1 %	**11,50**	148
Externe privé	44	20	62,2 %	**11,50**	7

3.1.2 Moyennes des épreuves écrites d'admissibilité des candidats admissibles

Épreuve	Concours externe public	Concours externe privé
Première épreuve d'admission	**14,45 / 20**	**14,51 / 20**
Français	7,17 / 10	7,12 / 10
Mathématiques	7,28 / 10	7,39 / 10
Deuxième épreuve d'admission	**12,47 / 20**	**11,69 / 20**

3.1.3 Résultat des candidats admissibles

Concours	Admissibles		Présents		Admis		Refusés		Éliminés**	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%*	Nbre	%*	Nbre	%*
Externe public	383	42,7%	273	71,3%	**148**	54,2%	123	45,1%	2	0,7%
Externe privé	20	45,5%	11	55,0%	**7**	63,6%	3	27,3%	1	9,1%
TOTAL	**403**	**42,9%**	**284**	70,5%	**155**	**54,6%**	**126**	44,4%	**3**	1,1%

** par rapport aux présents*

***note éliminatoire ou absence à une des deux épreuves d'admission*

3.1.4 Moyennes des épreuves orales d'admission

Épreuve	Première épreuve d'admission		Deuxième épreuve d'admission		
	Français	Mathématiques	Note / 20	EPS / 10	Entretien / 10
Externe public	**11,98**	**12,61**	**13,02**	5,28	7,74
Externe privé	**11,40**	**12,08**	**11,50**	4,30	7,20

3.1.5 Moyennes générales des candidats admis

Concours	Admis	Moyenne des épreuves d'admissibilité	Moyenne des épreuves d'admission	Moyenne globale des admis	Seuil d'admission
Externe public	148	14,41	15,17	**14,79**	**13,09**
Externe privé	7	13,89	13,76	**13,83**	**11,57**

3.1.6 Profil des candidats admis

Concours	Femmes	Hommes	Âge moyen	+ jeune	+ âgé(e)
Externe public	84,6 %	15,4 %	**26 ans**	22 ans	52 ans
Externe privé	92,9 %	7,1 %	**31 ans**	23 ans	56 ans
	84,8 %	**15,2 %**			

3.2 Première épreuve d'admission

Durée de préparation : **1 heure** | Durée de l'épreuve : **1 heure** (exposé : 20 minutes | échange : 40 minutes)
Coefficient : **5**

L'épreuve consiste en un exposé suivi d'un échange avec le jury.

L'exposé porte sur l'explicitation et la mobilisation d'une notion en français ou en mathématiques, s'appuyant sur un ou plusieurs documents fournis par le jury.

L'échange permet au jury de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles à la suite de l'exposé et peut porter sur les connaissances disciplinaires connexes à la notion objet de l'exposé.

Les candidats choisissent au moment de l'inscription au concours le domaine d'enseignement faisant l'objet de l'exposé et des échanges : français ou mathématiques.

L'épreuve vise à apprécier la capacité du candidat à s'exprimer clairement à l'oral, à construire un raisonnement et à interagir avec le jury.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

3.2.1 Moyennes et répartition des notes de la première épreuve d'admission

Concours	Français		Mathématiques	
	Moy.	%*	Moy.	%*
Externe public	**11,98**	48,7%	**12,61**	51,3%
Externe privé	**11,40**	45,5%	**12,08**	54,5%

* Pourcentage de candidats ayant choisi le domaine

Français
Répartition du nombre de candidats par notes

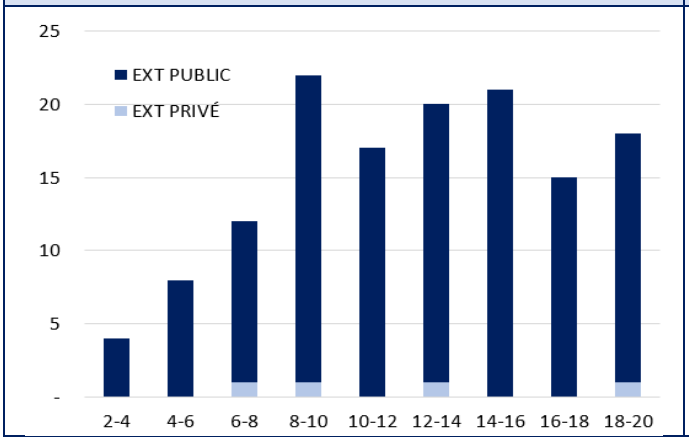

Mathématiques
Répartition du nombre de candidats par notes

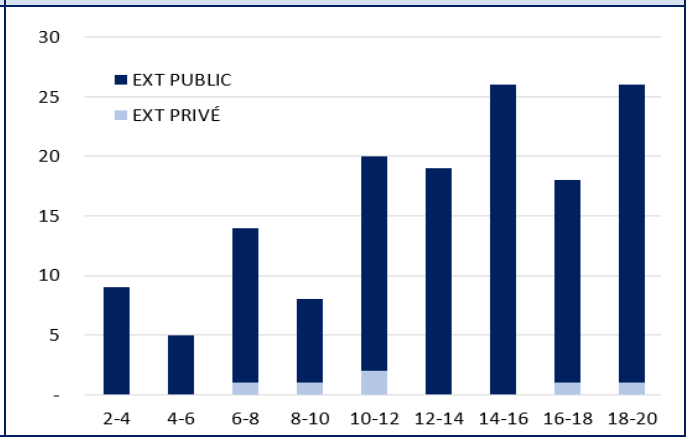

3.2.2 Remarques concernant la première épreuve en français ou en mathématiques

3.2.2.1 Candidats ayant choisi l'épreuve de Français :

Les candidats ont globalement fait preuve d'une maîtrise satisfaisante de la langue française et de compétences d'expression orale adaptées aux exigences de l'épreuve. Les meilleures prestations se distinguent par une analyse rigoureuse des documents, une argumentation structurée, une bonne maîtrise des notions littéraires et linguistiques ainsi qu'une capacité à mobiliser des références culturelles pertinentes. Les candidats les plus performants ont su construire une problématique cohérente, étayer leurs analyses par des citations précises et répondre avec pertinence aux questions du jury. Leur posture professionnelle, leur qualité d'écoute et leur réflexivité ont également été appréciées.

Les difficultés observées concernent principalement la gestion du temps d'exposé, souvent insuffisamment maîtrisée, ainsi qu'une tendance à privilégier la description des documents au détriment de leur interprétation. De nombreux candidats présentent des lacunes en culture littéraire, historique et grammaticale, limitant leur capacité à contextualiser les œuvres et à accéder à l'implicite des textes. Les commissions relèvent également des imprécisions lexicales et grammaticales, des difficultés à établir des liens entre les documents du corpus et une argumentation parfois superficielle.

Les résultats soulignent l'importance d'une préparation renforcée en littérature, en étude de la langue et en culture générale. Ils invitent également les futurs candidats à développer leurs compétences d'analyse, à structurer davantage leurs exposés et à s'entraîner régulièrement à l'oral afin de mieux répondre aux attendus de l'épreuve. Les commissions rappellent enfin que la réussite repose sur l'articulation équilibrée entre maîtrise disciplinaire, capacités d'analyse et qualité de communication.

3.2.2.2 Candidats ayant choisi l'épreuve de Mathématiques :

Les prestations observées lors de l'épreuve de mathématiques témoignent d'une préparation globalement sérieuse des candidats. Les commissions soulignent la qualité de l'expression orale, la posture adaptée à la situation d'entretien ainsi que la capacité de nombreux candidats à prendre en compte les questions du jury et à engager un échange constructif. Les notions mathématiques relevant notamment de la géométrie, des statistiques et des probabilités apparaissent généralement maîtrisées. Les candidats les plus solides ont su mobiliser une terminologie appropriée, utiliser efficacement les supports et faire preuve de recul dans leurs raisonnements.

Les principales difficultés concernent toutefois la maîtrise des fondamentaux mathématiques. Les commissions relèvent des fragilités récurrentes en calcul mental, en calcul littéral, dans la connaissance des propriétés des opérations et dans la maîtrise des tables de multiplication. Des lacunes importantes sont également observées en géométrie, dans le vocabulaire spécifique des mathématiques et dans la capacité à justifier rigoureusement les démarches engagées. Plusieurs candidats peinent à dépasser l'exécution de procédures pour expliciter les concepts sous-jacents et les raisonnements mobilisés.

Par ailleurs, la gestion du temps d'exposé demeure perfectible, de nombreux candidats n'utilisant pas pleinement les vingt minutes imparties. Les échanges avec le jury montrent également des difficultés à établir des liens entre les différents champs des mathématiques ou à transférer des connaissances d'un domaine à un autre. Les résultats invitent ainsi les futurs candidats à consolider leur maîtrise des savoirs fondamentaux, à développer leurs capacités de justification et d'argumentation mathématiques et à approfondir leur compréhension des notions en jeu.

3.3 Deuxième épreuve d'admission

Durée totale de l'épreuve : **55 minutes** | Coefficient : **3**

L'épreuve comporte deux parties.

3.3.1 Première partie

- **Durée de préparation : 10 minutes.**
- **Durée de l'épreuve de la première partie : 20 minutes dont 8 minutes maximum d'exposé suivi d'un échange avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie d'épreuve.**

La première partie (20 minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive.

Cette épreuve permet d'apprécier les connaissances du candidat dans le champ des activités physiques sportives et artistiques supports de l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école et au collège et sur le développement moteur et psychologique de l'enfant. Cette épreuve mobilise également les capacités d'analyse et de réflexion du candidat.

Ces connaissances relèvent de trois domaines :

- la culture sportive (les techniques, les tactiques, les règlements, les sciences et technologies appliquées à la pratique des activités physiques, sportives et artistiques),
- la culture corporelle (les effets de la pratique physique sur son état de bien-être et de santé, les indicateurs de l'effort, la sécurité),
- la culture citoyenne (la coopération et le respect des règles collectives dans la pratique des activités physiques sportives et artistiques).

Le jury propose deux questions relevant de domaines différents au candidat qui choisit d'en traiter une seule. Chaque question porte sur un des trois domaines de connaissances (culture sportive, culture corporelle ou culture citoyenne).

Le niveau de connaissances exigible correspond aux attendus des programmes de l'enseignement commun en EPS pour le cycle 4.

3.3.2 Seconde partie

Durée de l'épreuve de la seconde partie : 35 minutes

La seconde partie de l'épreuve (35 minutes) est consacrée à un entretien avec le jury.

Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes, par le candidat de sa motivation et des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger.

Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant dix minutes. L'épreuve se poursuit, pendant vingt minutes, par un entretien avec le jury.

L'échange suivant la présentation du candidat et l'entretien en tant que tel s'organise, au travers de questionnements divers (dont une mise en situation), en deux temps, l'un porte sur l'appréhension des valeurs de la République, dont la laïcité, afin de vérifier la capacité du candidat à les transmettre et les incarner. L'autre porte sur l'aptitude du candidat à :

1. Se projeter dans le métier de professeur ;
2. Transmettre et incarner les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons) ;
3. Comprendre les grands enjeux liés à la transition écologique ;
4. Appréhender l'épanouissement de l'élève dans toutes ses dimensions.

L'épreuve est notée sur 20. La première partie de l'épreuve compte pour 8 points, la seconde partie de l'épreuve compte pour 12 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

3.3.3 Moyenne et répartition des notes de la deuxième épreuve d'admission

Concours	Moyenne 2e épreuve / 20		Moyenne EPS / 8		Moyenne Entretien / 12	
	Globale	Admis	Globale	Admis	Globale	Admis
Externe public	13,02	15,13	5,28	6,12	7,74	9,01
Externe privé	11,50	13,71	4,30	5,29	7,20	8,43

3.3.4 Répartition des notes de l'épreuve d'entretien sur 20 points

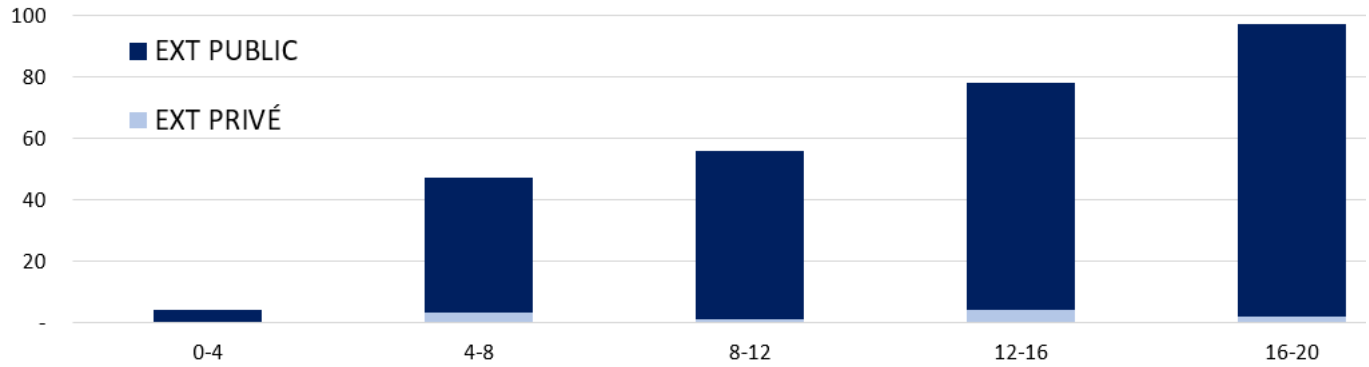

Concours	0*	> 0 et ≤ 5	> 5 et ≤ 10	> 10 et ≤ 15	> 15
Concours externe public	1,6%	1,6%	10,3%	26,9%	31,6%
Concours externe privé	0,0%	0,0%	8,7%	26,1%	30,4%

3.3.5 Répartition des notes des sous parties

EPS / 8 points
Répartition du nombre de candidats par notes

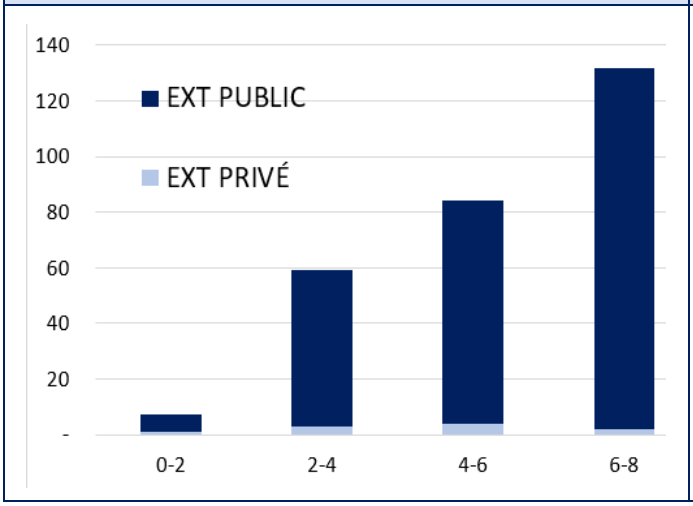

Entretien* / 12 points
Répartition du nombre de candidats par notes

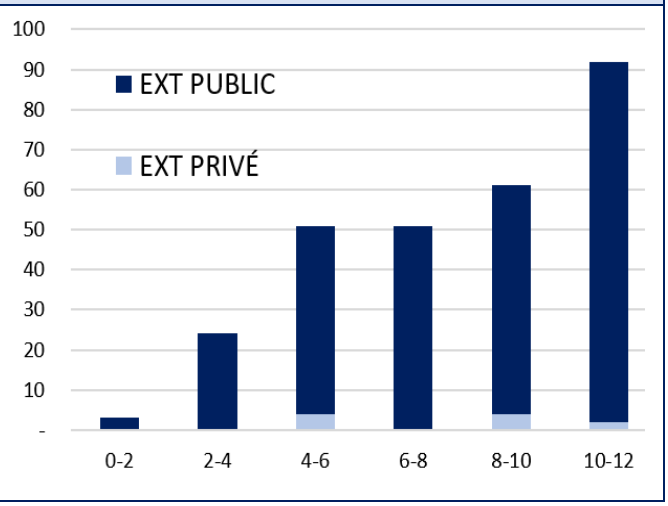

* une note éliminatoire (0) a été attribuée à un candidat du concours public externe

3.3.6 Remarques concernant l'épreuve d'entretien

3.4 Éducation physique et sportive

Réussites :

Les candidats ont globalement démontré une bonne connaissance des activités physiques, sportives et artistiques ainsi que des enjeux de l'EPS à l'école primaire. Les exposés les plus aboutis, généralement compris entre 5 et 8 minutes, étaient structurés autour d'une problématique clairement identifiée et s'appuyaient sur une maîtrise satisfaisante des cultures sportive, corporelle et citoyenne. Les candidats ont su mobiliser des connaissances disciplinaires solides et faire preuve d'une réflexion pertinente lors des échanges avec le jury.

Difficultés des candidats les plus fragiles :

Les prestations les moins convaincantes se caractérisent par des exposés trop courts, une maîtrise insuffisante du vocabulaire spécifique et des difficultés à identifier précisément les enjeux du sujet. Certains candidats peinent à distinguer approche disciplinaire et approche pédagogique, se projettent trop rapidement dans des situations de classe et mobilisent des connaissances limitées sur le développement de l'enfant ou les finalités éducatives de l'EPS.

Conseils aux candidats :

Le jury recommande de préparer un exposé structuré respectant le temps imparti, de maîtriser le vocabulaire et les concepts fondamentaux de l'EPS ainsi que les enjeux associés aux différentes pratiques physiques. Une attention particulière doit être portée à l'analyse du sujet, à la qualité de l'expression orale et à la capacité à illustrer les propos sans se limiter à une projection dans l'enseignement.

3.4.1.1 Présentation du parcours et de l'expérience

Réussites :

La majorité des candidats ont fait preuve d'un engagement sincère envers le métier et d'une bonne qualité d'expression orale. Les meilleurs exposés, proches des cinq minutes attendues, mettaient en évidence les compétences transférables issues des expériences personnelles ou professionnelles, tout en les articulant avec les exigences du métier de professeur des écoles. La connaissance des valeurs de la République, de la laïcité et du cadre institutionnel est apparue globalement satisfaisante.

Difficultés des candidats les plus fragiles :

Les candidats les plus en difficulté ont souvent proposé un récit chronologique de leur parcours sans réelle analyse ni mise en perspective. Le lien entre les expériences vécues, les compétences professionnelles attendues et les motivations pour exercer le métier demeure parfois insuffisamment explicité. Des difficultés de gestion du temps d'exposé et un manque de connaissances institutionnelles ont également été relevés.

Conseils aux candidats :

Le jury invite les futurs candidats à construire un exposé thématique, argumenté et centré sur les compétences développées au regard du référentiel du professeur des écoles. Ils gagneront à approfondir leur connaissance du système éducatif, des textes fondamentaux et des enjeux actuels de l'École, tout en veillant à la qualité de leur expression et à la cohérence de leur projet professionnel.

3.4.1.2 Mises en situation professionnelle

Réussites :

Les candidats ont généralement su mobiliser des connaissances relatives aux valeurs de la République, à la laïcité et aux obligations professionnelles du fonctionnaire. Les réponses les plus convaincantes reposaient sur une analyse mesurée des situations proposées, une capacité à dialoguer avec le jury et une bonne connaissance du fonctionnement du système éducatif. Les notions de discrimination, de stéréotype et les leviers éducatifs associés ont été globalement maîtrisés.

Difficultés des candidats les plus fragiles :

Les principales difficultés concernent l'analyse des situations et la définition de notions pourtant centrales telles que laïcité, citoyenneté, harcèlement ou bienveillance. Certains candidats révèlent une connaissance insuffisante du système éducatif, des droits et obligations des fonctionnaires ainsi que des acteurs institutionnels intervenant dans les domaines de la santé, de la protection de l'enfance ou de la lutte contre les discriminations.

Conseils aux candidats :

Le jury recommande de s'entraîner à analyser méthodiquement des situations professionnelles, en prenant le temps de définir les notions clés avant de proposer une réponse argumentée. Une meilleure connaissance du cadre républicain, des dispositifs institutionnels et des obligations professionnelles constitue un levier essentiel de réussite. Le bien-être de l'élève et la mise en œuvre concrète des valeurs de la République doivent demeurer des points d'ancrage des réponses apportées.

4 Profil des lauréats du concours

4.1 Diplôme détenu

Niveau	Concours externe public		Concours externe privé	
	Nbre	%	Nbre	%
Licence	60	40,5%	6	85,7%
Master 1 métier de l'enseignement	77	52,0%		
Master 1 autre	5	3,4%	1	14,3%
Master 2 métier de l'enseignement	3	2,0%		
Master 2 autre	3	2,0%		
Total	**148**	**100,0%**	**7**	**100,0%**

4.2 Sexes et âges des lauréats

Concours	FEMMES					HOMMES				
	Nb	%	âge moy.	+ jeune	+ âgée	Nb	%	âge moy	+ jeune	+ âgé
Externe public	126	85,1%	23 ans	21 ans	53 ans	22	14,9%	26 ans	21 ans	52 ans
Externe privé	4	57,1%	34 ans	21 ans	48 ans	3	42,9%	28 ans	21 ans	37 ans
Total	**130**	**83,9%**	**23 ans**	**21 ans**	**53 ans**	**25**	**16,1%**	**26 ans**	**21 ans**	**52 ans**

5 Affectation des lauréats du concours public

5.1 Origine des lauréats du concours public

Concours	Aisne		Oise		Somme		Hors académie		Total
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
Externe public	42	28,4%	47	31,8%	47	31,8%	12	8,1%	148
Externe privé	0	0,0%	3	42,9%	3	42,9%	1	14,3%	7

5.2 Taux de satisfaction des lauréats du concours public

Concours Dpt affectation	Candidats affectés sur leur vœu n°1		Candidats affectés sur leur vœu n°2		Candidats affectés sur leur vœu n°3		Postes
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
Stagiaires Aisne	21	**63,6%**	12	36,4%	0	0,0%	**33**
Stagiaires Oise	26	**54,2%**	20	41,7%	2	4,2%	**48**
Stagiaires Somme	7	**100,0%**	0	0,0%	0	0,0%	**7**
Total stagiaires	**54**	**61,4%**	**32**	36,4%	**2**	2,3%	**88**
Élèves Aisne	15	**100,0%**		0,0%		0,0%	**15**
Élèves Oise	20	**71,4%**	5	17,9%	3	10,7%	**28**
Élèves Somme	17	**100,0%**		0,0%		0,0%	**17**
Total élèves	**52**	**86,7%**	**5**	8,3%	**3**	5,0%	**60**
Total académie	**106**	**71,6%**	**37**	**25,0%**	**5**	**3,4%**	**148**

Département d'affectation	Postes	Rang du dernier lauréat	Vœu 1		Vœu 2		Vœu 3	
			Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Aisne	14	132	15	100 %				
Oise	28	146	20	71 %	5	19 %	3	10 %
Somme	17	112	17	100 %				
Académie	**60**		**52**	**87 %**	**5**	**8 %**	**3**	**5 %**

6 Ressources numériques pour préparer le concours

Informations sur les métiers du professorat de l'Éducation
https://www.devenirenseignant.gouv.fr/



6.1 Programmes des épreuves d'admissibilité

6.1.1 Première épreuve d'admissibilité

L'épreuve vise à évaluer les connaissances disciplinaires en français et en mathématiques du candidat.

Le programme de l'épreuve est constitué pour la session 2027 du programme de français et de mathématiques du cycle 4 en vigueur à la rentrée scolaire 2026.

6.1.2 Seconde épreuve d'admissibilité

L'épreuve porte sur les domaines d'enseignement : histoire-géographie et enseignement moral et civique, sciences et technologie, arts et langues vivantes (allemand, anglais, espagnol, italien)

Le programme de l'épreuve est constitué pour la session 2027 du programme d'histoire-géographie et enseignement moral et civique, de physique-chimie, de sciences de la vie et de la terre, de technologie, des enseignements artistiques (arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts) et des langues vivantes du cycle 4 en vigueur à la rentrée scolaire 2026.

6.1.2.1 Programme complémentaire pour le domaine arts (sessions 2027, 2028 et 2029)

Prenant appui sur les programmes du cycle 4 en arts plastiques, éducation musicale et histoire des arts, l'épreuve arts du CRPE porte, pour les sessions 2027, 2028 et 2029 sur les questionnements suivants :

6.1.2.1.1 Arts plastiques

"Questionner la ressemblance (peinture, sculpture, photographie)"

Repères bibliographiques :

- Aumont Jacques, *L'image. Peinture, photographie, cinéma : des origines à l'ère numérique*, Paris, Armand Colin, 4ème édition, 2020.
- Chalumeau Jean-Luc, *L'art contemporain*, collection Uppr, en ligne.
- Fozza Jean-Claude & Garrat Anne-Marie, *La petite fabrique de l'image*, Paris, Magnard, 2024.
- Banque d'images en ligne : Gallica, RMN, Musée du Louvre, Centre Pompidou

6.1.2.1.2 Éducation musicale

"Le paysage en musique"

Œuvres de référence :

- Antonio Vivaldi, « L'été », extrait du *Concerto en sol mineur* op.8, RV 315, 3e mouvement, 1725.
- Bedrich Smetana, « La Moldau », extrait de *Ma patrie*, 1874.
- Claude Nougaro, « Toulouse », extrait de l'album *Le Chanteur*, 1967.

6.1.2.1.3 Histoire des arts :

"La représentation de l'être humain"

Repères bibliographiques :

- Ardenne Paul, *L'image-corps : figures de l'humain dans l'art du XXe siècle*, Paris, éditions du Regard : Seuil, 2001.
- Martinez Jean-Luc, *Praxitèle, album de l'exposition organisée par le musée du Louvre et la Réunion des musées nationaux*, Paris, musée du Louvre, Somogy, 2007.
- Laneyrie-Dagen Nadeije, *L'invention du corps : la représentation de l'homme du Moyen Âge à la fin du XIXe siècle*, Paris, Flammarion, 2006.

6.1.2.2 Programme complémentaire pour le domaine langue vivante

La partie langue vivante de l'épreuve vise à apprécier les connaissances et les compétences du candidat au niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

6.1.2.3 Programme complémentaire pour le domaine sciences et technologie

Pour la deuxième épreuve d'admissibilité, outre les connaissances du cycle 4, les questions relatives au domaine sciences et technologie s'appuient sur le cadre de référence défini par les concepts et les compétences développés dans les programmes de sciences et technologie de cycle 3, ainsi que de cycle 2 (Questionner le

monde : questionner le monde du vivant, de la matière et des objets et explorer les organisations du monde) et de cycle 1 (Explorer le monde : explorer le monde du vivant, des objets et de la matière).

6.2 Programmes des épreuves d'admission

6.2.1 Première épreuve d'admission

L'épreuve consiste en un exposé portant sur l'explicitation et la mobilisation d'une notion en français ou en mathématiques suivi d'un échange avec le jury.

Le programme de l'épreuve est constitué pour la session 2027 du programme du cycle 4 en vigueur à la rentrée scolaire 2026.

6.2.2 Seconde épreuve d'admission

L'épreuve comporte deux parties.

S'agissant de la première partie consacrée à l'éducation physique et sportive de la seconde épreuve d'admission, des rappels règlementaires sur l'épreuve et consignes sont

Consulter les attendus et les conseils concernant la première partie de l'épreuve du CRPE

Concernant la seconde partie dite d'entretien de cette seconde épreuve d'admission, un rappel de la réglementation, les attendus de cette seconde partie et des exemples de questions sont disponibles sur la page Concours externes bac + 3 : précisions concernant la seconde épreuve orale d'admission .